



Assurance auto

Par Fanny111

Bonjour

Suite a un problème avec un garagiste douteux mon vehicule n a pas été réparé et ne peux plus rouler
Je ne peux pas le récupérer: le garagiste ne me répond pas, il était menaçant et ne semble plus vouloir me repondre ou arranger quoi que ce soit.
Je n ai plus les clés je ne sais même pas ou il est.
Seulement la carte grise est encore a mon nom.
Comment faire pour resilier mon assurance auto sans aucun document de la part du garagiste ??
Comment changer la carte grise sachant que le vehicule va ou a surement deja ete detruit ?
Je ne souhaite pas essayer de le récupérer: j ai pas envie de me faire eclater la tete par le garagiste cetait un vieux vehicule qui ne vaut plus grand chose.

Dois je le declarer voler ?

Porter plainte pout vol?

Je ne souhaite pas continuer de payer l assurance auto pour un vehicule que je n ai plus mais impossible de trouver une raison pour résilier l assurance refuse si je ne le re assure pas derriere ??!!!!

Merci de votre aide

Par chaber

bonjour

A ce jour vous êtes toujours propriétaire de votre véhicule qui légalement doit être assuré.
Une résiliation ne peut se faire qu'à la date anniversaire moyennant préavis de 2 mois.

Si le véhicule est HS le mieux est de contacter un épaviste avec qui vous ferez un acte de cession Vous pourrez alors demander une résiliation pour vente (par LRAR en joignant copie de l'acte)

Par Fanny111

Merci de votre reponse mais je ne peux pas contacter d epaviste: je n ai plus acces au vehicule je ne sais pas ou il est
Savez vous comment faire pour la carte grise ? Elle est a mon nom et je n arrive pas a trouver comment changer
Je tente de contacter l ants etc mais que des serveurs vocaux et rien pour m aider dans ma demarche ??

Par chaber

bonjour

la carte grise étant toujours à votre vous faites ce que voulez de votre véhicule